

Signature de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public « Rachi, Troyes et l'Aube en Grand Est »

En octobre 2021, la Ville de Troyes, l'Etat, la Région Grand Est, le Conseil Départemental de l'Aube et le Consistoire Central sont convenus de mener de concert une démarche de labellisation européenne autour de la figure de Rachi.

Pour conduire cette démarche, l'ensemble des acteurs se réunissent en un Groupement d'Intérêt Public. La signature de la convention constitutive du GIP « Rachi, Troyes et l'Aube en Grand-Est » aura ainsi lieu vendredi 30 juin à 10h30 à l'Hôtel de Ville de Troyes, dans le Petit Salon.

Sur accréditation auprès de Laetitia Celier (laetitia.celier@ville-troyes.fr), accueil à 10h au Poste de sécurité. Attention, pour des raisons de sécurité, aucun stationnement ne sera permis dans la cour de l'Hôtel de Ville.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr